

Compte rendu de la réunion publique du 23 mai 2025 à la Maison pour tous L'Escoutaire – quartier Prés d'Arènes

La réunion publique s'est déroulée dans une ambiance conviviale, réunissant de nombreux habitants du quartier Prés d'Arènes (environ 300 personnes), le vendredi 23 mai 2025, à la Maison pour tous L'Escoutaire.

Cet événement s'inscrivait dans le cadre de la troisième édition de "Montpellier change avec vous", une initiative visant à renforcer le dialogue entre la municipalité et les citoyens. Michaël Delafosse, le maire de Montpellier, accompagné de plusieurs élus municipaux et métropolitains, ainsi que de responsables des services de la Ville et la Métropole, a répondu aux différentes questions des citoyens.

Retrouvez les principales thématiques abordées au cours de cette rencontre dédiée au quartier.

1/ Commerces

« Sur l'avenue Maréchal-Leclerc, on observe une concentration inhabituelle de commerces de nuit (trois épiceries ouvertes tard), ainsi que deux barbiers qui se font face. En revanche, la seule boulangerie a fermé il y a un an et n'a pas été remplacée. Pourquoi ce déséquilibre commercial persiste ? »

Réponse : Une partie des baux commerciaux est rachetée par des personnes disposant de moyens financiers importants, qui y installent des commerces dont la viabilité économique peut sembler douteuse (ouverts 24h/24, 7j/7), et avec peu de clients visibles. En réalité, la mairie ne dispose pas, en l'état actuel du droit, du pouvoir d'autoriser ou d'interdire l'ouverture d'un commerce. Ce cadre légal ne nous permet pas d'agir directement. En tant que maire, je peux intervenir sur les règles d'urbanisme, mais pas sur le type de commerce qui s'installe. La Ville peut agir dans deux domaines : par le contrôle et la régulation, via des fermetures administratives lorsque des infractions sont constatées et par la préemption, dès que nous avons les moyens juridiques et financiers de le faire. Sur Saint Martin, nous avons commencé à agir en rachetant des cellules commerciales dès que cela est possible.

« J'ai entendu dire que la pharmacie située au cœur de Saint-Martin pourrait être déplacée vers Montpellier Sud (ex-Restanque). Par ailleurs, le bureau de poste a des horaires très réduits. Est-ce que des garanties existent pour maintenir ces services de proximité essentiels ? »

Réponse : Concernant la pharmacie de Saint-Martin, rien n'est décidé à ce jour. Le pharmacien semble porter un projet de santé, qui pourrait être intégré dans l'un des commerces que nous avons récemment rachetés. Notre objectif est clair : revitaliser le centre commercial, pas le déqualifier. Le centre commercial, avec sa courbe typique des années 70, pose aujourd'hui des problèmes d'usage et de sécurité. Ce modèle urbain n'est plus adapté, et nous devons le réaménager à terme pour qu'il retrouve son rôle central et sécurisé. S'agissant de la Poste, je tiens à vous rassurer :

même si la gestion de ce service ne relève pas directement de la Ville, j'ai obtenu un engagement clair pour le maintien du bureau de poste à Saint-Martin.

« Saint-Martin est déjà un quartier très dense. Nous tenons à ce qu'il conserve sa propre centralité et ne devienne pas un simple prolongement de Montpellier Sud. Ce que nous redoutons, c'est un processus de gentrification, avec des commerces hors de prix qui ne correspondent pas aux habitants actuels ».

Réponse : Comme je l'ai dit, en tant que mairie, nous n'avons pas le pouvoir direct d'imposer une typologie commerciale, mais nous travaillons activement à orienter les implantations vers des commerces utiles, de qualité et adaptés aux réalités sociales du quartier. Notre objectif n'est pas de faire grimper les prix ou d'exclure les habitants actuels. Au contraire : nous voulons maintenir un équilibre social, avec une diversité d'offres et de services. À Saint-Martin, nous devons éviter toute dévalorisation du quartier. C'est aussi dans cet esprit que nous avons instauré le permis de louer, pour lutter contre les marchands de sommeil, qui profitent de la détresse de certains pour dégrader le tissu social et locatif du quartier.

2/ Tranquillité publique

« Malgré les efforts déjà menés, les trafics de drogue persistent dans le quartier. Cela rend la vie quotidienne extrêmement difficile et pèse sur tout le voisinage. Que comptez-vous faire pour améliorer durablement la situation ? »

Réponse : Notre plan d'action s'appuie sur le renforcement de la vidéoprotection, une présence policière accrue et des actions pour changer durablement la dynamique du quartier. Nous avons demandé à des bailleurs publics comme ACM Habitat, de résilier les baux commerciaux liés à des activités suspectes. Ce n'est pas simple juridiquement de mettre fin à un bail, il faut des infractions clairement établies. Et en face, nous avons des acteurs qui ont des moyens et sont très procéduriers.

« À Saint-Martin, nous souhaiterions le retour d'une véritable police de proximité, avec la réouverture d'un poste de police en dur, accessible aux habitants. Est-ce envisageable ? »

Réponse : Notre priorité, c'est une police de proximité présente sur le terrain, visible et accessible aux habitants. Ouvrir un commissariat "classique" implique qu'une partie des effectifs reste à l'intérieur pour assurer l'accueil, tenir le guichet, gérer l'administratif... Cela mobilise plusieurs agents qui ne sont donc pas disponibles dans l'espace public. Donc non, nous ne voulons pas enfermer des policiers derrière un guichet. C'est pourquoi nous avons fait un autre choix : investir dans des commissariats mobiles, qui se déplacent dans les quartiers selon les besoins. Parallèlement, nous avons renforcé les effectifs de la police municipale.

3/ Cadre de vie

« Le parc qui jouxte la résidence Les Iris, rue Ferdinand-de-Lesseps est devenu un terrain à l'abandon. L'herbe atteint presque un mètre de haut, et des massifs mal placés empêchent toute circulation. On ne peut plus s'y retrouver pour pique-niquer entre voisins, comme avant. Est-ce qu'un réaménagement est prévu ? »

Réponse : Il semble évident que l'entretien de ce parc n'est pas à la hauteur, et certains choix d'aménagement méritent d'être revus. Ce sont des sujets concrets qu'on doit corriger. Je m'engage à ce qu'on regarde tout cela de près.

« Que va devenir la place de l'Olivier, à la Cité Mion ? »

Réponse : Il s'agit d'une opération de désimperméabilisation et de végétalisation, similaire à celle réalisée au parc Nino Ferrer. À cet endroit, il y avait auparavant une concession automobile. Nous allons donc enlever les surfaces imperméables et y introduire de la végétation, pour rendre l'espace plus naturel, plus agréable et plus adapté aux enjeux climatiques.

« Il y a beaucoup d'étudiants qui vivent dans ce quartier, notamment parce que les loyers y sont plus abordables qu'en centre-ville. Mais une fois rentrés de la fac, on a le sentiment de vivre dans un quartier-dortoir. On ne ressent pas de vision d'ensemble pour la vie étudiante ici ».

Réponse : Il y a déjà plusieurs choses positives dans ce quartier, même si, j'en conviens, ce n'est pas le centre-ville de Montpellier, et donc pas une centralité culturelle à grande échelle. Cela dit, des lieux et des dynamiques existent. Par exemple le JAM, qui est un lieu culturel majeur, notamment pour le jazz, le collectif Line Up, qui porte des projets autour du street-art, des Maisons pour tous qui sont ouvertes aux initiatives locales et plusieurs associations, parfois peu visibles, mais actives, qui peuvent aussi devenir des lieux d'engagement pour les jeunes.

« Nous vivons une vraie nuisance avec la déchetterie du quartier. Des camions viennent en pleine nuit pour enlever ou livrer les bennes, ce qui provoque un vacarme insupportable. De plus, avec les nouveaux immeubles en construction, les dépôts sauvages se multiplient, et cette déchetterie est devenue un point de saleté plus qu'un service public. Peut-elle être déplacée ? »

Réponse : À l'origine, elle a été implantée pour faciliter l'accès des usagers, mais aujourd'hui, on voit bien que la présence d'habitations à proximité rend la situation intenable. Ce site n'est en effet, plus adapté à son environnement urbain actuel. Nous sommes donc en train de travailler sur un plan global de réorganisation des déchetteries à l'échelle de Montpellier. L'objectif est de repenser leur implantation pour mieux concilier service public et qualité de vie pour les riverains. Pour le moment, je ne peux pas vous dire exactement où ni quand cette déchetterie sera déplacée. Mais c'est bien dans notre feuille de route. En revanche, l'horaire des interventions est inacceptable. Sur ce point, nous allons agir immédiatement. Nous allons envoyer la police de l'urbanisme pour vérifier que toutes les règles sont

respectées. Et si ce n'est pas le cas, nous engagerons une procédure auprès du procureur.

4/ Mobilités / Transports

« Le trottoir, sur le chemin de Moularès, est très étroit. Et il y a trop peu de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ».

Réponse : Sur le chemin de Moularès, c'est un enjeu que nous connaissons bien. Sur certaines portions, notamment vers le collège des Aiguerelles, nous avons déjà procédé à un élargissement. Ce secteur fera donc partie des priorités dans le cadre de notre futur programme d'aménagements pour améliorer la "marchabilité" de la ville. Si des places PMR manquent, nous allons en ajouter.

« Je vis boulevard de la Perruque depuis plus de dix ans, et je constate une forte dégradation de la qualité de vie qui est en partie dû au trafic routier devenu insupportable avec le report massif sur les « quatre boulevards » et les rues adjacentes ».

Réponse : Nous avons pris un engagement : sortir le trafic de transit de Montpellier. Cela a commencé par une première phase, qui a eu des conséquences réelles, y compris le report sur les quatre boulevards. Je ne le nie pas. Ce trafic n'est pas celui des riverains ou des personnes qui ont une destination locale. Ce sont des véhicules qui ne font que traverser la ville, souvent guidés par les GPS.

C'est pourquoi j'ai adressé un courrier au collectif des riverains et annoncé publiquement un engagement : lancer une deuxième phase du plan anti-transit, spécifiquement pour ce secteur. Elle se concrétisera avec des groupes de travail avec les ingénieurs de la Ville et de la Métropole, ouverts aux habitants. Des propositions concrètes sont attendues d'ici novembre 2025, pour une mise en œuvre en juillet 2026. J'ai également proposé une transparence totale sur les données : comptages de véhicules, niveaux de pollution, évolution des prix immobiliers via les DIA (Déclarations d'intention d'aliéner), pour objectiver les impacts du trafic.

Enfin, j'ai fixé deux principes non négociables : pas de retour du transit sur l'avenue Albert-Dubout, en raison des enjeux de sécurité et de la proximité de deux écoles et la garantie d'accès au stationnement pour les habitants.

« Depuis la fusion des lignes de bus 8 et 12, l'amplitude horaire reste très limitée. Or, de nouvelles résidences sortent de terre dans le quartier. Est-ce qu'une réflexion est prévue pour adapter le réseau de bus à ces évolutions et aux besoins croissants des habitants ? »

Réponse : Le réseau de transports en commun est appelé à évoluer, notamment en lien avec la mise en service de la ligne 5 du tramway. Cette nouvelle ligne va naturellement reconfigurer l'ensemble du réseau de bus. Des lignes actuellement très sollicitées, comme celles qui desservent la gare Sud de France, pourront être redéployées sur d'autres secteurs (suite au prolongement de la ligne 1 de tramway

jusqu'à la gare dès le 18 octobre prochain). Cela offrira de nouvelles marges de manœuvre pour renforcer l'offre là où les besoins sont en hausse. Cela dit, à ce jour, notre réseau est exploité à son maximum en termes de capacités humaines et matérielles. Il n'est donc pas possible, immédiatement, d'augmenter la fréquence des lignes existantes. Mais la mise en service de la ligne 5 va libérer des ressources.

« Serait-il possible de rendre l'avenue de Palavas plus pratique et plus sûre pour les piétons ? »

Réponse : L'avenue de Palavas nécessite une requalification complète, et ce sera un chantier majeur à engager le moment venu. D'ailleurs, des premiers gestes sont déjà prévus, par exemple devant la pharmacie, où des aménagements de végétalisation vont être réalisés malgré les contraintes. Aujourd'hui, on observe une contradiction flagrante : la chaussée est surdimensionnée pour les voitures, mais les aménagements pour les piétons sont clairement insuffisants. Il y a aussi des éléments qui dégradent le paysage urbain : des fils électriques aériens et des arbres privés en bordure (souvent classés ou protégés), qui complexifient l'espace public. Cet axe fait partie de ceux que nous avons identifiés pour un réaménagement global, à terme. Ce type de chantier, soyons transparents, représente environ 24 mois de travaux lourds, mais il permet ensuite de transformer la rue en un espace plus agréable, plus végétalisé et plus accessible pour tous.

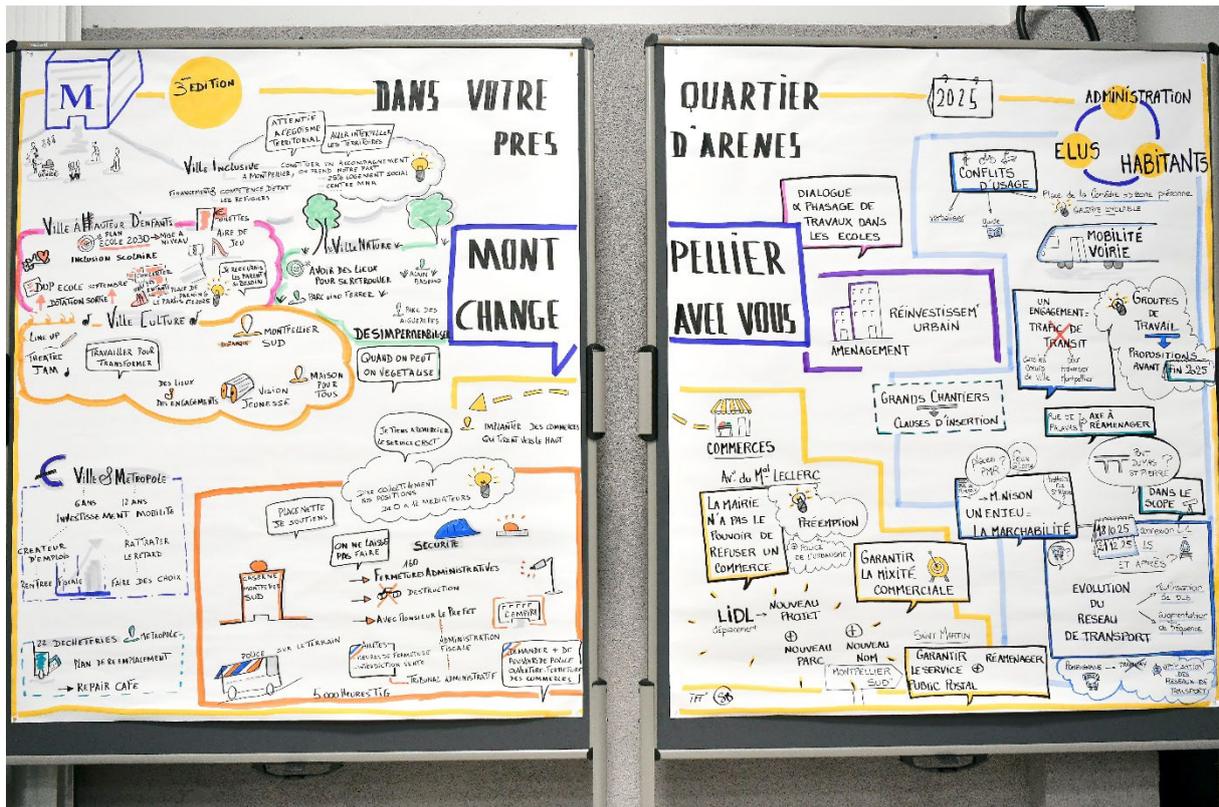
5/ Aménagements

« On parle d'une future école, rue du Lantissargues. Est-ce vrai ? »

Réponse : Oui, une nouvelle école est bien prévue, mais pour l'instant, elle n'est pas encore réalisée. Actuellement, l'école Paty-Aubrac fonctionne correctement en termes de capacité d'accueil. Cela dit, nous avons bien un projet de construction d'un nouvel établissement scolaire. Une étape importante arrive bientôt : lors du prochain conseil de la Métropole, nous allons engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Cette démarche sera suivie d'une enquête publique, au cours de laquelle les habitants pourront venir s'exprimer et donner leur avis sur le projet.

« Sur l'avenue du Marché-Gare, le pont du Mas Saint-Pierre représente un réel danger. Il est traversé chaque jour par des piétons, alors qu'il n'y a pas de trottoir. Je voudrais savoir si des aménagements sont prévus pour sécuriser cet espace ».

Réponse : Le pont du Mas Saint-Pierre va devenir très important car nous avons décidé d'implanter à proximité la future caserne des pompiers de Montpellier Sud. Avec l'arrivée de véhicules d'intervention lourds, le pont devra impérativement être réaménagé et élargi pour s'adapter à ces nouveaux usages et garantir la sécurité de tous, piétons comme véhicules.



Légende : Le résumé graphique des échanges menés lors de la réunion publique, une façon ludique de retrouver les grandes idées de cette rencontre entre la municipalité et les habitants du quartier.